



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 104026

Texte de la question

M. Alain Merly appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les moyens consacrés à la diffusion du dépliant « sport et dopage » créé par les élèves de 5e, 4e et 3e du collège Sainte-Foy à Agen, dans le Lot-et-Garonne. Ce document pédagogique relaie le travail de sensibilisation mené par les éducateurs, entraîneurs et enseignants auprès des jeunes. La demande des fédérations sportives dépasse le budget alloué au début de la diffusion du document. De plus, le collège Sainte-Foy doit régler de nombreux frais annexes, notamment les déplacements et le suivi des dépliantes. Des difficultés budgétaires empêcheraient de répondre favorablement à tous ceux qui désirent transmettre ce message de prévention créé par des adolescents pour répondre aux questions des jeunes de leur âge. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser s'il envisage un suivi à plus long terme de la promotion et de la diffusion de ce dépliant.

Texte de la réponse

Les élèves des classes de 5e, 4e et 3e du collège Sainte-Foy d'Agen dans le Lot-et-Garonne ont élaboré, sous la direction de leur professeure d'éducation physique et sportive, un document pédagogique pour sensibiliser les jeunes contre le dopage. Ce projet éducatif de grande qualité a obtenu le soutien de différents partenaires au nombre desquels le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ou l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD). Grâce à des crédits spécifiques que le MJSVA a déconcentré à la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Aquitaine, une subvention de 8 000 euros a été versée à l'Étoile sportive fidéenne, afin d'aider à la promotion et à la diffusion du message de prévention réalisé par les élèves. La diffusion à partir de 2007 de cette plaquette sera réalisée sur la base du financement direct des utilisateurs, comme c'est le cas lors de la Coupe du monde de rugby qui se déroulera en France. Le collège Sainte-Foy d'Agen participera à cette occasion à des actions de prévention du dopage à l'intention des jeunes, mais aussi des cadres des écoles de rugby. Il est par ailleurs opportun que le collège maintienne autour de ce projet des relations régulières avec la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative d'Aquitaine, et notamment son médecin conseiller, ainsi qu'avec la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative du Lot-et-Garonne.

Données clés

Auteur : [M. Alain Merly](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104026

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9748

Réponse publiée le : 10 avril 2007, page 3616